



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des langues officielles

LANG • NUMÉRO 025 • 2^e SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 15 mai 2014

Président

L'honorable Michael Chong

Comité permanent des langues officielles

Le jeudi 15 mai 2014

•(0845)

[Français]

Le président (L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC)): Bienvenue à la 25^e séance du Comité permanent des langues officielles, en ce jeudi 15 mai 2014. Conformément à l'article 108 du Règlement, nous étudions la situation économique des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Nous recevons aujourd'hui M. Serge Kaptegain, du Centre canadien pour l'emploi des réfugiés.

[Traduction]

Nous recevons également MM. MacGibbon et Rodgers, de l'English Language Arts Network Quebec.

Et nous entendrons Mme Hunting et M. Cutting, de la Townshippers' Association.

Nous allons commencer par l'exposé de M. Kaptegain.

[Français]

M. Serge Kaptegain (directeur exécutif, Centre canadien pour l'emploi des réfugiés): Monsieur le président, je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de témoigner devant ce comité. Je viens de Winnipeg et je représente le Centre canadien pour l'emploi des réfugiés.

Notre travail auprès des réfugiés consiste à promouvoir leur savoir-faire, à les aider à se trouver un emploi en se basant sur leurs talents. Notre organisme existe depuis déjà quatre ans, et les choses se passent très bien.

L'année dernière, le centre a desservi 240 personnes. Il s'agissait uniquement de réfugiés. Nous croyons que notre système fonctionne et nous espérons que d'autres provinces adopteront cette idée, soit celle de donner aux nouveaux arrivants l'occasion de travailler.

Nous nous sommes rendu compte que, dans certains cas, les réfugiés n'avaient pas de travail parce que les gens n'étaient pas informés à leur sujet. Dans d'autres cas, ces réfugiés ne savent pas par où commencer pour trouver un emploi et des services qui correspondent à ce qu'ils veulent trouver ici.

Voilà, en quelques mots, ce que je voulais dire.

Si les membres du comité ont des questions, je pourrai leur donner plus de détails sur la situation.

Le président: Merci.

[Traduction]

Nous écoutons maintenant l'exposé de l'English Language Arts Network Quebec.

M. Guy Rodgers (directeur général, English Language Arts Network Quebec): Monsieur le président, je m'inquiétais de dépasser un peu les sept minutes, mais nous aurons un peu de temps de plus.

Bonjour. Je suis Guy Rodgers, directeur général de l'ELAN. Peter MacGibbon en est le président. Nous remercions le comité de nous avoir invités à venir vous donner de l'information sur cette très importante étude.

L'aspect économique des arts et de la culture est un phénomène relativement moderne. Avant les années 1960, il y avait peu d'artistes professionnels au Canada. Pendant les années 1940 et 1950, la communauté anglophone du Québec a vu émerger un grand nombre d'artistes qui se lançaient dans des carrières internationales. Il n'était pas économiquement viable pour bon nombre d'entre eux de rester au Québec. Des acteurs comme William Shatner et Christopher Plummer sont allés aux États-Unis en passant par CBC Toronto et par le festival de Stratford. Des écrivains sont allés outre-mer: Mordecai Richler est allé à Londres, Leonard Cohen, en Californie, et Mavis Gallant, à Paris.

L'exode économique a été suivi de l'instabilité politique des années 1970 et 1980. Pendant les années les plus militantes du nationalisme québécois, il était difficile pour les artistes anglophones d'être reconnus en tant que membres à part entière de la société québécoise.

La communauté anglophone se préoccupait de l'éducation, de la santé et de la baisse rapide de la viabilité; les arts n'étaient donc pas prioritaires. Mis à part quelques vieux de la vieille comme les soeurs McGarrigle, bon nombre des artistes anglophones du Québec sont partis ou sont pratiquement devenus invisibles.

•(0850)

M. Peter MacGibbon (président, English Language Arts Network Quebec): En 2011, Guernica Editions a publié une série d'essais intitulée *Minority Report: An Alternative History of English-Language Arts in Quebec*. Dans cette étude qui fait date, on signale que les écrivains anglophones, dans les années 1970, étaient coincés entre deux nationalismes: le mouvement séparatiste montant du Québec, et le nationalisme littéraire florissant de Toronto. En 1985, *La Presse* annonçait que le théâtre anglophone était pratiquement mort. Également en 2011, l'équipe de recherche de la Direction générale des programmes d'appui aux langues officielles de Patrimoine canadien produisait un profil statistique des artistes des communautés de langue officielle en situation minoritaires, les CLOSM. Les artistes anglophones représentent en moyenne 0,65 % de la population active canadienne. La population majoritaire francophone est légèrement inférieure à la moyenne, à 0,56 %, et la population majoritaire anglophone est légèrement supérieure à la moyenne, à 0,68 %. La plus forte concentration d'artistes au Canada se trouve parmi les artistes anglophones du Québec, à 0,99 %, soit environ 50 % de plus que la moyenne nationale. Ces statistiques sont le reflet de la transformation remarquable d'une communauté artistique qui était invisible et presque morte il y a 30 ans.

Permettez-nous de vous donner un aperçu de certaines des forces sociales et économiques qui sont à l'origine de cette transformation.

M. Guy Rodgers: Peu après le référendum de 1995 sur l'indépendance du Québec, le vent s'est mis à tourner. Presque imperceptiblement au début, les artistes se sont mis à retourner au Québec ou à migrer à Montréal, et les jeunes ont eu davantage tendance à demeurer dans leur province qu'à partir. C'était en partie pour des raisons culturelles, la force du secteur artistique francophone représentant un attrait, de même que la riche complexité linguistique du Québec. Et c'était en partie économique. Les loyers étaient bas et le coût de la vie était abordable, et il y avait aussi la proximité avec l'Europe et les États-Unis. Dans certains cas, les gens se sont tournés vers les arts et la culture, faute d'occasions dans des domaines plus traditionnels.

En 2005, la revue *Spin* et le *New York Times* avaient découvert Arcade Fire et considéraient Montréal comme la scène la plus intéressante de musique indépendante en Amérique du Nord. Les écrivains anglophones se sont mis à remporter des prix nationaux et internationaux. Les artistes visuels, danseurs et cinéastes se sont également mis à attirer l'attention sur la scène nationale et internationale.

M. Peter MacGibbon: Statistique Canada a signalé en 2005 que les arts au Canada employaient deux fois plus de personnes que l'exploitation forestière ou le secteur bancaire. La plupart de ces personnes travaillent pour de très petites organisations sans but lucratif ou à leur propre compte. Il s'agit d'un groupe très diversifié dont les compétences linguistiques et les profils économiques varient énormément.

Le grand nombre d'artistes s'accompagne de nouveaux problèmes et défis: il est plus difficile de trouver des scènes, d'obtenir une couverture médiatique et de se bâtir un public. L'ELAN se concentre en priorité sur des projets collectifs visant la visibilité des artistes et l'accès à des publics. Tous les projets sont conçus pour améliorer les conditions économiques des artistes.

Le premier projet de l'ELAN visant à donner de la visibilité aux artistes a été appelé RAEV, pour Recognizing Artists: Enfin Visibles! Ce projet a servi à créer 150 profils d'artistes, 25 vidéos sur les coûts et les avantages d'être un artiste anglophone au Québec et de courts récits sur l'évolution de la discipline de chaque artiste. Le projet RAEV aide à renforcer l'idée d'une marque anglophone au Québec, car nous sommes oubliés du reste du Canada anglophone et ignorés des Québécois francophones.

Le projet ACCORD a été conçu pour aider les collectivités régionales de partout au Québec à produire des événements artistiques spéciaux. Le projet vise le développement des habiletés dans les petites collectivités, de sorte qu'elles soient encouragées à produire davantage d'événements. Le but du site Web du projet est de permettre aux collectivités de repérer des artistes prêts à accepter un cachet minime pour travailler dans de petites collectivités.

M. Guy Rodgers: Made au Québec est le projet de visibilité le plus récent et le plus efficace de l'ELAN. Il conjugue la couverture médiatique des artistes anglophones à l'échelle du monde et résume toute l'information en français.

Avant, je faisais des entrevues avec les médias francophones. Je décrivais des artistes qui étaient très populaires pour nous, et ils disaient: « Jamais entendu parler d'eux. » Maintenant, nous pouvons les inviter à consulter Made au Québec et leur dire que, s'ils ont déjà entendu parler du *New York Times* ou des *Grammy*, ils devraient peut-être porter attention à tel ou tel artiste, parce qu'eux, ils le trouvent important.

L'ELAN consacre aussi beaucoup de temps et d'énergie à établir des liens entre les artistes et les éducateurs, et à accroître le nombre d'artistes anglophones de culture québécoise figurant aux programmes d'enseignement. Le dernier projet de l'ELAN s'est fondé là-dessus et a établi de nouvelles bases. Il s'agit du projet YEAH!, pour *youth, education, arts* et *health*, soit jeunesse, éducation, arts et santé. YEAH! est un projet très ambitieux conçu pour accroître les liens entre les artistes et les secteurs importants de l'éducation et de la santé.

Il y a de nombreux avantages à utiliser les arts à des fins thérapeutiques, pour stimuler l'apprentissage et résoudre les problèmes associés aux jeunes, comme l'intimidation, la dépression et les comportements à risque. Il y a aussi de nombreux artistes qui ont acquis des compétences dans ces domaines. Créer pour eux des sources de revenus additionnelles les aiderait à rester au Québec, et l'ELAN travaille activement à intervenir auprès du CRTC concernant les politiques de diffusion et les renouvellements de licences.

La réalisation de films et d'émissions de télévision peut créer de l'emploi pour de nombreux artistes, des acteurs, écrivains et directeurs aux concepteurs et techniciens. L'année passée, l'ELAN a persuadé Vidéotron de demander une licence pour la création d'un canal de télévision communautaire de langue anglaise. Cela stimulerait la production, entraînerait la création de nombreux emplois à temps plein et permettrait la production de contenu reflétant l'histoire et la réalité des collectivités anglophones du Québec.

• (0855)

M. Peter MacGibbon: Le tourisme est un autre secteur où les arts et la culture peuvent mener à la création d'emplois et produire un effet positif sur les collectivités locales, en particulier à l'extérieur de Montréal. Les CEDEC ont récemment parrainé une étude sur les bienfaits économiques du tourisme. Nous sommes impatients d'en connaître les résultats.

Les arts sont aussi un facteur important de la vitalité régionale. C'est particulièrement vrai dans les régions comme l'Outaouais et l'Estrie, où une robuste culture axée sur le bénévolat contribue à une qualité de vie qui encourage les jeunes à rester et les aînés à participer.

Les bénévoles sont le moteur des festivals artistiques et de la gestion des sites: ils contribuent à l'organisation et au maintien des activités qui font que leurs collectivités sont des endroits attrayants à visiter et où dépenser.

Par l'intermédiaire de l'ELAN, la Quebec Writers' Federation et la Fédération d'art dramatique du Québec accroissent les liens entre les organisations artistiques régionales et créent des occasions de tournées pour les artistes, d'accès à des experts et à des ressources et de partage des meilleures pratiques.

M. Guy Rodgers: Je terminerai en disant que les artistes représentent l'un des segments les plus importants de la population active. Le secteur des arts et de la culture du Canada génère des revenus de 85 milliards de dollars par année. En 2008, le Conference Board du Canada a estimé que cela représentait 7 % du PBI du Canada.

Statistique Canada a signalé, en 2005 — nous n'avons pas les dernières statistiques à ce sujet — que les Canadiens consacrent deux fois plus d'argent aux arts d'interprétation qu'aux manifestations sportives, soit 1,4 milliard de dollars.

Au cours des deux dernières années, le Quebec Community Groups Network a donné les arts et la culture comme étant un facteur important du développement communautaire.

Patrimoine canadien a récemment examiné le soutien aux CMLO et a conclu que le programme accorderait la priorité à une action soutenue dans trois domaines clés pour la vitalité des communautés, soit les interventions auprès des jeunes, le domaine des arts, de la culture et du patrimoine et le domaine des médias et des communications.

La contribution des artistes à l'identité et à la vitalité des collectivités anglophones est importante, de même que leur contribution au dialogue avec la majorité linguistique. Les arts et la culture peuvent aussi constituer un facteur important du développement économique de nos collectivités.

Merci.

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant écouter l'exposé de la Townshippers' Association.

M. Gerald Cutting (président, Townshippers' Association): Bonjour, et merci beaucoup, monsieur Chong.

Je remercie les vice-présidents, M. Godin et Mme St-Denis, et mesdames et messieurs les membres du comité de permettre à la Townshippers' Association de témoigner devant le comité sur la question du développement économique dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Depuis 35 ans, la Townshippers' Association est à l'avant-garde de l'engagement communautaire et poursuit sa mission de promouvoir les intérêts de la communauté anglophone de la région québécoise historique de l'Estrie, en raffermissant son identité culturelle et en encourageant la pleine participation de la population anglophone à l'ensemble de la collectivité.

Nous travaillons pour plus de 46 000 anglophones qui sont éparpillés dans une région plus vaste que la Belgique, de Philipsburg à l'ouest, à Mégantic à l'est, et d'Inverness au nord, à la frontière américaine au sud.

La communauté anglophone de la région historique de l'Estrie n'est pas formée d'immigrants récents. Nos racines remontent à la fin des années 1700. En fait, nos ancêtres ont été les premiers colons d'origine européenne à s'installer dans la région. Arrêtez-vous à penser qu'en 1861, 58 % de la population était anglophone. Les anglophones ne représentent plus maintenant qu'un faible 6 % de la population.

Ce matin, nous allons vous décrire la situation des anglophones de notre région, nous énoncerons les mesures que la Townshippers' Association a prises pour résoudre la question du développement économique de la communauté qu'elle sert et nous terminerons par des recommandations pour l'avenir.

• (0900)

Mme Rachel Hunting (directrice générale, Townshippers' Association): Je vais commencer par parler du statut socio-économique des anglophones de la région historique de l'Estrie.

On constate une tendance marquée, au sein de la communauté des anglophones de l'Estrie, soit l'absence de membres de la génération intermédiaire, les 35 à 40 ans, qui, par leur profession, leur éducation et leurs revenus, formeraient normalement la classe moyenne. Il nous manque le milieu, si vous le voulez. Ceux qui restent montrent des signes de vulnérabilité socio-économique croissante, dont un haut taux de chômage, de faibles revenus et un faible niveau de scolarité.

Le chômage est un problème de taille pour les anglophones de l'Estrie. Selon les données sur les taux de chômage de l'ensemble des générations, les disparités qui existent entre les populations minoritaire et majoritaire sont plus prononcées pour le groupe des 15 à 24 ans. Le taux de chômage chez les jeunes anglophones est nettement supérieur à celui des jeunes dont la langue officielle est le français. La faiblesse du niveau de scolarisation, des revenus et de l'emploi chez les jeunes anglophones équivaut à un désavantage socio-économique manifeste pour ce groupe d'âge et pour leurs collectivités de résidence. Si des mesures devaient être prises pour venir en aide à un groupe minoritaire en difficulté, c'est bien maintenant qu'il faudrait le faire.

Entre autres mesures visant à résoudre la question du développement économique et de l'employabilité dans notre région, la Townshippers' Association favorise le développement communautaire et la croissance d'initiatives qui appuient la poursuite d'occasions d'ordre économique, entrepreneurial et éducatif pour les anglophones qui vivent en Estrie. C'est l'un de nos principaux objectifs, lesquels se trouvent dans le plan stratégique de l'association. Nous travaillons depuis longtemps de concert avec les intervenants de la communauté à veiller à ce que les ressources actuelles et futures de la communauté anglophone soient maximisées, et cela démontre que nous reconnaissons qu'il faut une démarche globale misant sur l'expertise de tous les acteurs du milieu pour arriver à un développement économique efficace et durable.

La Townshippers' Association, par son programme « Make Way for Youth », travaille avec des partenaires en développement économique, comme la SADC, et avec des employeurs de partout en Estrie à la conception d'occasions et d'activités de réseautage réussissant le personnel chargé de la gestion des ressources humaines et du recrutement du secteur privé et les chercheurs d'emplois anglophones. Les efforts de collaboration de ce genre nous permettent de soutenir les chercheurs d'emplois anglophones de façon régulière, de même qu'annuellement, à l'occasion de grands événements communautaires. Le Townshippers' Day en est un exemple: notre section des Townshippers au travail et notre panel d'employeurs donnent aux employeurs locaux et régionaux l'occasion de traiter directement avec des chercheurs d'emplois anglophones, ainsi qu'avec le public général.

Pour faire obstacle à l'exode des jeunes anglophones qui est chose courante dans notre région, comme dans d'autres secteurs ruraux de la province, l'association a demandé du financement à l'appui d'un projet conçu en collaboration avec la Commission scolaire Eastern Townships et des employeurs de la région dans le but de mettre en évidence les occasions qui s'offrent aux diplômés de langue anglaise de l'Estrie, de leur présenter le marché local de l'emploi et de les encourager à demeurer dans la collectivité. Des initiatives de ce genre sont essentielles pour montrer aux diplômés anglophones des écoles secondaires et des cégeps qu'il existe des occasions d'emploi variées en Estrie et que demeurer dans la région peut mener au succès.

De plus, au cours de la dernière année, nous nous sommes associés avec Youth Employment Services de Montréal, qui donnent aux entrepreneurs de tous âges de l'information et des conseils pour les aider à doter leur entreprise d'une base solide, afin qu'ils offrent des séances d'encadrement aux entrepreneurs anglophones à notre bureau central de Lennoxville.

Non seulement les programmes financés par le gouvernement fédéral, comme le Projet de formation et de maintien en poste des professionnels de la santé de l'Université McGill et son programme de bourse, servent à soutenir la formation de professionnels de la santé dont on a cruellement besoin, mais ils encouragent aussi ces jeunes professionnels à s'installer dans les régions, une fois que leur formation est terminée. Le recrutement et le maintien en poste des jeunes professionnels de tous les secteurs, de sorte qu'ils vivent et travaillent dans des régions comme l'Estrie, contribueront très certainement à la croissance économique et à la vitalité générale de notre communauté de langue officielle en situation minoritaire.

M. Gerald Cutting: Cela fait partie du problème, mais nous avons des recommandations sur les mesures à prendre.

Pour continuer de répondre aux besoins des membres anglophones de notre collectivité, concernant le développement économique et l'emploi, les associations et organisations comme la nôtre doivent travailler avec d'autres associations, institutions et organisations qui s'efforcent de résoudre les problèmes dans ce secteur, peu importe qu'ils soient locaux, régionaux ou provinciaux. Nous avons aussi besoin d'un soutien financier durable pour les activités de fond, afin de concevoir et de mettre en oeuvre les projets et les initiatives que des enveloppes à court terme n'arrivent pas à soutenir.

Le secteur communautaire ne peut maintenir son impulsion quand le coût des activités augmente chaque année avec le marché, mais que le financement ne suit pas. Pour adopter une démarche axée sur les résultats, il faut que les gouvernements, fédéral et provincial, soient fermement résolus à reconnaître que, sans effort conjugué pour financer convenablement les organisations communautaires comme la Townshippers' Association, le sort des anglophones des secteurs ruraux continuera d'empirer.

Enfin, en tant que l'un des peuples fondateurs du Québec, nous estimons qu'il est impératif que la minorité linguistique du Québec soit reconnue comme telle et qu'elle bénéficie d'un financement proportionnel à celui que nos concitoyens francophones de toutes les régions du pays obtiennent.

De plus, il est essentiel que tous les programmes conçus pour favoriser le développement économique des communautés de langue officielle en situation minoritaire tiennent compte des différences fondamentales entre la vie urbaine et la vie rurale des anglophones de l'ensemble de la province. Nous ne cherchons pas à diviser les communautés de langue officielle en situation minoritaire, mais nous souhaitons qu'on reconnaisse que les besoins sont différents et qu'il faut adopter une démarche différente pour les aider.

Merci beaucoup, mesdames et messieurs. J'imagine que nous sommes maintenant à votre merci.

● (0905)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Cutting.

Les membres du comité disposent maintenant d'une heure pour poser des questions et faire des observations. M. Nicholls commence.

M. Jamie Nicholls (Vaudreuil-Soulanges, NPD): Merci, monsieur le président, et merci à nos témoins d'être ici.

M. Cutting m'a tendu une bonne perche pour mes questions parce que, monsieur Rodgers, le financement manque de stabilité, comme l'ont dit de nombreuses organisations qui ont comparu devant le comité. Mais, abrégeons et voyons si vous recommanderiez aussi un financement plus stable, triennal peut-être plutôt qu'annuel, et son indexation pendant ces trois années. Ne serait-ce pas une de vos recommandations?

M. Guy Rodgers: Oui. Notre propre expérience communautaire et beaucoup d'études montrent que la stabilité d'organismes essentiels comme la Townshippers' Association ou l'ELAN apporte d'énormes avantages à tous, aux particuliers.

Alors, effectivement, un financement triennal stable et indexé nous procurerait une marge extrême de sécurité.

M. Jamie Nicholls: Excellent.

De plus, vu que vous avez mentionné que les arts et la culture constituent près de 8 % du PIB réel et qu'ils contribuent à l'innovation dans l'économie, ce qui, en ce moment même, est une faiblesse à corriger dans la nôtre, ne préconiserez-vous pas aussi un financement accru des organismes artistiques et des organismes mécènes?

M. Guy Rodgers: Je pense qu'il faut cibler ce financement. Je pense que certains arts sont très importants pour la vitalité de la collectivité. Le Conseil des arts du Canada, le Conseil des arts et des lettres du Québec financent déjà très généreusement l'art pour l'art. L'ELAN développe des liens avec l'éducation, la santé, la vitalité de la collectivité. Je pense que, dans ces domaines, un financement spécifiquement ciblé est d'une importance extrême pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire et leur vitalité.

M. Jamie Nicholls: Oui. Je sais que les jeunes artistes de ma propre circonscription éprouvent des difficultés que des organismes tels que les vôtres aident à résoudre. Comme vous savez, l'économie créative a besoin d'une infrastructure. Elle ne se construit pas d'elle-même. Vu la croissance récente et rapide de la communauté artistique anglophone du Québec, est-il actuellement difficile de trouver des endroits propices à la visibilité des artistes?

M. Guy Rodgers: Dans les années 1980 et 1990, le gouvernement fédéral et la province ont beaucoup investi dans les infrastructures. À l'époque, la communauté artistique anglophone était presque embryonnaire. Elle n'était pas présente. Des organismes comme le Centaur Theatre et le centre Saidye-Bronfman, maintenant le centre Segal, étaient en mesure d'améliorer l'infrastructure disponible.

La plupart des artistes se démènent pour obtenir de la place. Ils mettent en commun les locaux. Ils travaillent dans des lofts, sans détenir les permis nécessaires, et s'en font expulser. Alors, effectivement, il est urgent de créer des infrastructures où nous pouvons effectivement mettre en contact les publics et les artistes.

● (0910)

M. Jamie Nicholls: Excellent!

Je m'interroge, par exemple, sur l'extérieur de Montréal. Y a-t-il des problèmes particuliers pour les artistes qui y travaillent?

M. Guy Rodgers: Le président de l'ELAN vient de la région de Wakefield-Chelsea. Je vais donc lui laisser le soin de répondre à cette question. Pour lui, l'enjeu est beaucoup plus personnel.

M. Peter MacGibbon: D'abord, Je voudrais dire, au sujet des organismes artistiques communautaires et des artistes travaillant dans les régions, qu'il existe une culture exceptionnelle de bénévolat. Tout montant d'argent, tout financement investi dans les projets réalisés par ces groupes est bien utilisé, parce qu'il est remboursé au centuple, grâce à l'effort commun, y compris des professionnels qui, parfois, coudoient des artistes amateurs pour relever la qualité, et ainsi de suite.

Les artistes qui cherchent à s'organiser et à être financés, particulièrement grâce à des subventions du Conseil des arts du Canada, éprouvent des problèmes. Souvent, il faut une forte infrastructure organisationnelle, une infrastructure administrative pour accéder à certaines autres subventions de Patrimoine canadien. On consacre beaucoup de temps et d'énergie à l'aspect administratif. Ce n'est pas gaspillé, mais cela prend beaucoup de temps. Cette tâche, qui n'est franchement pas aussi amusante que le travail d'artiste, il faut généralement la rémunérer.

Voilà les types de besoins auxquels nous faisons face.

M. Jamie Nicholls: Les deux groupes ont mentionné des partenariats avec des organismes de services. Des problèmes surgissent. Comment le gouvernement fédéral pourrait-il vous aider à nouer ces partenariats?

M. Cutting ou Mme Hunting.

Mme Rachel Hunting: Je pense que l'une des principales difficultés à aplanir dans le secteur communautaire, c'est comment, au moyen des enveloppes et des programmes de financement, appuyer les organismes sans créer de concurrence entre eux ni entre les organismes provinciaux, les groupes régionaux et les groupes locaux. Il faut mieux comprendre comment ces organismes collaborent entre eux et comment les enveloppes de financement à chaque niveau peuvent contribuer à la vitalité économique générale de la communauté linguistique en situation minoritaire et non s'arrêter aux divisions.

M. Jamie Nicholls: Est-ce qu'une enveloppe de financement triennal procurerait plus de stabilité que cette concurrence annuelle pour le financement?

Mme Rachel Hunting: Un financement triennal assurerait vraiment la stabilité aux organismes, pas seulement du point de vue opérationnel, mais aussi de celui de leurs activités. Quand le financement est annuel, il arrive souvent qu'au moment où le projet est prêt à démarrer le financement s'arrête ou il n'est pas renouvelé ou il ne peut pas être renouvelé, pour une foule de raisons. On craint toujours de créer des attentes dans la communauté ou de pouvoir n'y répondre ou ne répondre à un besoin que pendant un certain temps. C'est un problème, parce qu'on ne veut pas créer de besoins; on veut y répondre.

M. Guy Rodgers: J'aimerais répondre à cette question.

C'est un problème très grave. Nous ne voulons pas que le financement d'un projet devienne le financement d'un programme, mais il doit y avoir une façon d'évaluer les projets qui ont plus de valeur pour la communauté, grâce à des lettres d'appui de la communauté. Parfois, nous créons un projet qui fait simplement mouche. Il procure un appui, un avantage, puis il prend fin. Nous devons l'abandonner ou trouver une autre source de financement. Certains projets ne sont que des projets. Ils durent un an ou deux, puis c'est terminé, et on passe à autre chose. On devrait pouvoir prouver qu'un projet possède vraiment une valeur permanente, grâce à des lettres d'appui de la communauté, et prévoir une enveloppe pour le perpétuer. Ce serait énormément utile.

Le président: Monsieur Cutting.

M. Gerald Cutting: J'aimerais revenir sur certains points, pour les étayer.

La stabilité favorisera la vitalité, parce qu'elle crée une présence. Les paramètres d'un investissement qu'on pourrait qualifier de judicieux, pour parler la langue des affaires, seraient, je pense, que la province et le gouvernement fédéral investissent dans la vitalité permanente, durable. Ils constateront ensuite que les communautés

elles-mêmes commenceront à se charger graduellement de cette responsabilité. Actuellement, nos administrateurs consacrent énormément de temps à une lutte annuellement répétée pour la survie.

• (0915)

Le président: Merci beaucoup, messieurs Cutting et Nicholls.

Madame Bateman.

[Français]

Mme Joyce Bateman (Winnipeg-Centre-Sud, PCC): Je vous remercie, monsieur le président.

Je remercie tous nos témoins. Leurs témoignages sont très important aujourd'hui.

Premièrement, j'ai quelques questions qui s'adressent à M. Kaptegain, parce qu'il est un membre de ma communauté.

Votre travail contribue de façon très importante à la communauté des réfugiés.

Comme vous le savez, notre système d'octroi figure parmi les plus généreux du monde. Le Canada accueille un réfugié sur dix dans le monde suivant la convention de l'ONU. De plus, le Canada est en voie d'accroître de 20 % le nombre de réfugiés qu'il accueille en vertu de cette convention. Nous avons augmenté de 20 % le financement des programmes d'aide aux réfugiés.

Toutefois, notre étude d'aujourd'hui porte sur la contribution économique dans les deux langues officielles, du bilinguisme, en fait. Il me semble que nos investissements sont très importants, tout comme notre générosité dans le monde. Toutefois, le travail commence avec les gens comme vous, monsieur Kaptegain.

S'il vous plaît, pouvez-vous nous donner plus de détails relativement à votre travail au sein des communautés de réfugiés, plus précisément en ce qui concerne leur capacité d'occuper un emploi? Comme vous le savez, notre gouvernement est très intéressé par la création d'emplois.

M. Serge Kaptegain: Comme je le disais plus tôt au président, l'année passée seulement, on a pu desservir 280 personnes. C'est vraiment important, puisque, quand on parle d'autant de personnes, ce n'est pas seulement au niveau individuel. Il s'agit de toute une famille qui peut avoir deux ou trois enfants. Si vous faites le calcul, ça nous démontre déjà une réalité très importante.

Imaginez si ces gens-là se retrouvaient dans la rue. Ils dépendraient de l'assistance sociale. Qui perdrait encore? Non seulement notre gouvernement, mais aussi ces familles. Alors, nous nous sommes rendu compte que dans le passé, si on avait eu du mal à embaucher ces réfugiés, c'était par manque d'information.

L'exemple est simple. Lorsque les organisations d'accueil reçoivent ces réfugiés, il y a une confusion totale entre un réfugié et un immigrant, et entre un étudiant international et un réfugié. Toutefois, ces organisations d'accueil voient un nouvel arrivant. En effet, parmi cette classe, nous avons des immigrants et des réfugiés. Si on met tous ces gens dans un même groupe, comment expliquer qu'un réfugié n'a pas de documents universitaires, par exemple? On va penser qu'il est peut-être en train de mentir, puisque Robert a tous ses documents. Toutefois, Robert est un immigrant.

Voilà une petite réalité qui peut changer. C'est la raison pour laquelle je parle de d'éducation. Il faut éduquer nos organisations d'accueil par rapport à ces groupes d'individus qui arrivent. Non seulement faut-il éduquer nos organisations, mais encore faut-il aussi éduquer ces réfugiés par rapport aux services qui existent et les aider à comprendre la culture du travail au Canada. C'est facile. On pourrait vous embaucher aujourd'hui, mais après deux ou trois mois, vous perdez votre emploi. Souvent, je me suis rendu compte que c'est par manque de connaissance. Ces réfugiés ne distinguent pas la réalité ou la culture du travail au Canada de la culture du travail d'où ils viennent. Cette éducation est donc vraiment importante. Ainsi, la personne pourrait être embauchée demain et garder son emploi.

Voilà ce que je désirais ajouter.

• (0920)

Mme Joyce Bateman: Merci.

Pouvez-vous nous donner l'exemple d'une personne qui éprouve des difficultés mais qui a une volonté de réussir?

M. Serge Kaptegain: Bien sûr.

Parmi les 280 personnes de l'an passé, il y avait un artiste musicien. Il l'était avant de venir ici. Cette année, nous avons commencé à travailler avec lui. Il vient tout juste de produire un album à Winnipeg, au Manitoba. Il a aussi réussi à ouvrir une école pour enseigner la musique. Il récupère les autres enfants des réfugiés et il leur apprend comment faire de la musique afin qu'ils ne se retrouvent pas dans la rue.

Il y a beaucoup d'exemples semblables. Il y a aussi un monsieur qui était tailleur avant de venir ici. Il faut mentionner qu'il est arrivé ici avec cinq enfants. Il s'est donc retrouvé avec une dette de transport qu'il doit rembourser au gouvernement. Après un an, il ne travaille pas et il n'a absolument rien. Je suis désolé de le dire, mais son fils aîné s'est retrouvé dans des gangs; il est perdu. Il a commencé à vendre de la drogue ici et là pour trouver gagner de l'argent.

Ce monsieur tourne aussi en rond. Le travail qu'il a trouvé est un poste de gardien de sécurité. Je respecte ce qu'une personne veut faire, mais ce n'est pas ce qu'il voulait faire. Il voulait juste être tailleur. On lui a fait comprendre, dès le départ, que c'était impossible et qu'il fallait retourner à l'école et des choses comme ça. Il a dit alors qu'il n'avait pas assez de temps et qu'il voulait seulement démarrer une entreprise de tailleur.

Quand il est venu chez nous, nous l'avons mis en contact avec un tailleur canadien qui est devenu son mentor, afin qu'il puisse voir comment il pourrait travailler ici, au Canada. Après trois mois, il a réalisé qu'il avait besoin d'apprendre certaines choses, mais qu'il avait aussi des compétences utiles ici. Nous avons pu enregistrer son entreprise pour lui et aujourd'hui, il travaille.

Le président: Merci, monsieur Kaptegain.

Madame St-Denis, vous avez la parole.

Mme Lise St-Denis (Saint-Maurice—Champlain, Lib.): Je vais poursuivre avec M. Kaptegain.

Votre organisme est franco-manitobain. On dit qu'en 2013, 1 484 réfugiés sont arrivés au Manitoba. Vous en avez reçu 280, si j'ai bien compris.

M. Serge Kaptegain: Nous en avons reçu plus que cela.

Mme Lise St-Denis: Je parle de réfugiés francophones.

M. Serge Kaptegain: Nous n'avons pas reçu que des francophones.

Mme Lise St-Denis: Combien de réfugiés s'intègrent à la communauté francophone?

M. Serge Kaptegain: L'année passée, il y en a eu au moins 90 %. Les autres sont anglophones.

Mme Lise St-Denis: C'est donc 82 % de 1 484.

M. Serge Kaptegain: Quatre-vingt-dix pour cent.

Mme Lise St-Denis: Quatre-vingt-dix pour cent de ces 1 484 réfugiés étaient francophones.

M. Serge Kaptegain: Non.

Mme Lise St-Denis: Quatre-vingt-dix pour cent des 280.

M. Serge Kaptegain: Oui, c'est le nombre pour notre organisation.

Mme Lise St-Denis: Ces réfugiés acceptent-ils facilement de s'intégrer à la communauté francophone ou résistent-ils quelque peu?

• (0925)

M. Serge Kaptegain: Ça dépend. Ils ont besoin de recevoir des services pour s'intégrer, mais ces services sont-ils disponibles?

À Winnipeg, dès qu'une personne arrive comme réfugié, elle doit passer par l'*ENTRY Program*; c'est obligatoire. Ce programme est en anglais. Le système pousse un peu la personne à apprendre l'anglais afin qu'elle puisse trouver un emploi. Pour certains francophones qui s'expriment seulement en français, c'est un peu difficile. On leur dit d'apprendre l'anglais. Certaines personnes qui parlent français et qui arrivent du Congo ou du Burundi, des pays francophones, refusent de le faire parce qu'elles veulent garder leur héritage et aimeraient que leurs enfants puissent fréquenter une école francophone et poursuivre dans cette voie.

Mme Lise St-Denis: C'est le cas pour quel pourcentage de vos réfugiés?

M. Serge Kaptegain: Je dirais qu'il s'agit d'environ 30 %.

Mme Lise St-Denis: Le système scolaire franco-manitobain est-il en mesure d'intégrer ces enfants?

M. Serge Kaptegain: Oui.

Mme Lise St-Denis: Ont-ils besoin de fréquenter une classe d'accueil? Je présume que non, puisqu'ils sont francophones.

M. Serge Kaptegain: Je pense que le système franco-manitobain fonctionne très bien. D'ailleurs, cette année, comme des réfugiés et des nouveaux arrivants demandaient qu'un enseignement en français soit dispensé, on a remplacé une petite école par une plus grande afin de répondre à la demande de ces gens.

Mme Lise St-Denis: Ces réfugiés francophones sont-ils majoritairement des Africains?

M. Serge Kaptegain: En ce moment, oui.

Mme Lise St-Denis: Quel est l'apport économique des réfugiés au sein des entreprises privées franco-manitobaines?

Je pose la question parce que des témoins ont dit que les réfugiés constituaient une solution pour accroître la communauté francophone minoritaire. Plusieurs personnes ont exprimé cette idée.

Quel est leur apport économique, s'il y en a un?

M. Serge Kaptegain: Vous avez demandé si les réfugiés étaient majoritairement des Africains, et j'aimerais apporter des précisions à ce sujet. Comme vous le savez, s'ils sont maintenant des réfugiés, c'est à cause de la guerre. Or quand on parle de guerre en Afrique, on parle du Congo qui, encore une fois, est un pays francophone. Il y a donc beaucoup de Congolais qui arrivent ici.

Prenons l'exemple du tailleur. Pour ma part, je considère que cet homme contribue à l'économie, étant donné qu'il va payer des impôts. D'ailleurs, il a l'intention d'embaucher quelques personnes. J'ai aussi parlé d'un artiste. À mon avis, ces messieurs contribuent à l'économie, d'une façon ou d'une autre.

Bien sûr, ça ne se fera pas en un jour. Tous ces gens commencent à venir ici, maintenant. Par le passé, il s'agissait peut-être de réfugiés provenant de l'Europe, mais présentement, ce sont des réfugiés africains. Si on continue à les soutenir, dans 10 ans, ce sera une toute autre histoire.

Mme Lise St-Denis: Monsieur Rodgers, si je comprends bien, la situation des arts et des communications entre francophones et anglophones n'est pas la même à Montréal qu'en région. En fait, on n'est pas très au courant de ce qui se passe en région.

À Montréal, la thèse des deux solitudes est-elle encore d'actualité?

En musique, il y a eu Arcade Fire. En ce qui me concerne, je vais toujours au Metropolis bleu, un festival de littérature où les anglophones et les francophones cohabitent de façon extraordinaire.

Y a-t-il encore une importante scission entre les milieux artistiques francophone et anglophone à Montréal?

M. Guy Rodgers: Il y en a de moins en moins. Ça dépend de l'âge des intervenants.

Mme Lise St-Denis: Oui, chez les jeunes.

M. Guy Rodgers: Quand le Festival littéraire international de Montréal Metropolis bleu a été fondé, le comité exécutif de l'UNEQ était absolument contre cette idée. Il ne voulait pas d'un festival bilingue à Montréal, d'un festival fondé par des anglophones, etc. Ça a duré deux ou trois ans, mais c'est oublié depuis.

Une nouvelle revue de Montréal a publié un article sur la musique hindie à Montréal. On y fait un tour d'horizon qui couvre les 20 dernières années. Même ces gens sont d'avis que la scène anglaise et la scène française fonctionnent de moins en moins séparément. Dans un groupe qui compte cinq musiciens, il y a souvent trois anglophones et deux francophones, par exemple, surtout chez les jeunes. Selon moi, un changement draconien s'opère depuis 30 ou 40 ans, et je trouve ça réjouissant.

• (0930)

Mme Lise St-Denis: Le changement est tellement important que Cohen fait maintenant la promotion de la chanson francophone.

M. Guy Rodgers: Il a été un des premiers à devenir bilingue, à parler et à chanter en français.

Mme Lise St-Denis: Mais au départ, il était anti-francophone...

M. Guy Rodgers: Oui.

Mme Lise St-Denis: Les artistes anglophones du Québec produisent-ils des œuvres qui sont influencées en partie par leur situation minoritaire?

M. Guy Rodgers: Énormément. Le projet RAEV a permis de créer 25 vidéos dans lesquelles des artistes parlent des raisons pour lesquelles ils évoluent, en tant qu'anglophones, dans un contexte musical francophone. C'est souvent dû à une influence directe de la culture francophone — c'est très fort dans le milieu du théâtre —,

mais ça peut être aussi simplement parce que ces gens trouvent l'environnement stimulant. Ils sont influencés à la fois par les artistes et par la culture.

Quand j'étais jeune, dans bien des villes canadiennes, on suggérait à ceux qui étaient artistes et pauvres de faire autre chose de leur vie. Par contre, à Montréal, au Québec, les arts étaient respectés. Une personne qui oeuvrait dans le domaine des arts était respectée, même si elle n'était pas célèbre ou riche. C'était évidemment un environnement très favorable aux artistes.

Le président: Merci, monsieur Rodgers.

Monsieur Gourde, la parole est à vous.

M. Jacques Gourde (Lotbinière—Chutes-de-la-Chaudière, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être ici ce matin. C'est vraiment très intéressant. Ma première question s'adresse à M. Cutting.

L'Association des Townshippers travaille en collaboration avec plusieurs membres.

M. Gerald Cutting: J'ai un problème technique.

M. Jacques Gourde: J'ai un problème de voix ce matin. Hier, on a eu une belle soirée. J'ai perdu la voix.

Monsieur Cutting, votre association travaille à plusieurs projets. Je pense que, depuis une vingtaine d'années, 51 projets ont fourni des services. Parlez-moi des services que vous offrez à vos membres. Nos programmes du ministère du Patrimoine canadien viennent-ils surtout du Programme Développement des communautés de langue officielle? S'agit-il d'un levier? Est-ce le seul financement que vous recevez? Allez-vous aussi chercher du financement chez vos membres pour améliorer les services que vous leur fournissez?

M. Gerald Cutting: Je vais transférer la question à Mme Hunting, parce que, dans ce domaine, c'est vraiment elle qui détient l'expertise.

M. Jacques Gourde: Il n'y a pas de problème.

M. Gerald Cutting: Elle pourra vous donner des précisions que je ne pourrais peut-être pas vous fournir.

[Traduction]

Veuillez m'en excuser.

[Français]

Mme Rachel Hunting: Relativement au financement de l'Association des Townshippers, j'aimerais vous donner l'exemple de l'année passée, où 76 % de notre argent est venu de subventions fédérales. En grosse partie, il s'agissait de la subvention du programme de Patrimoine canadien. Nous avons aussi des programmes qui découlent de Santé Canada en lien avec le Réseau communautaire de santé et de services sociaux, le CHSSN en anglais, pour promouvoir la santé et des projets sur la santé et l'accès aux services dans la communauté d'expression anglaise.

Nous bénéficions aussi de subventions provinciales. La plus importante provient du programme *Make Way for YOUTH*, qui concerne la place des jeunes en région. Nous avons une agente d'immigration qui travaille pour faire le recrutement et la rétention des jeunes professionnels anglophones ou d'expression anglaise dans les régions. Ce qui est problématique dans le cas de cette subvention, c'est que notre agente d'immigration travaille simultanément pour sept municipalités. En ce qui a trait à la communauté francophone, il y a un agent d'immigration par MRC. Nous devons un boulot sept fois plus important que celui de ses collègues avec le même financement.

Le financement qu'on reçoit des abonnements représente à peu près 1,5 % de notre financement global. Les frais d'abonnement ne sont pas vraiment consacrés à soutenir les opérations de l'association. Ils soutiennent davantage l'offre aux membres quant à l'impression d'une revue semestrielle qui fournit des informations sur la communauté d'expression anglaise, comme les services offerts, les activités et les initiatives dans les secteurs jeunesse, santé et arts et culture. Des subventions municipales pour des projets plus à court terme et plus spécifiques sont aussi disponibles, mais ça dépend du sujet et du secteur.

• (0935)

M. Jacques Gourde: Je sais que vous ne touchez pas au domaine de l'éducation, par contre, les jeunes des communautés anglophones doivent parfois se déplacer pour aller dans une école anglophone. Les commissions scolaires reçoivent des subventions de la province. En fait, il s'agit de l'argent du fédéral qui est distribué à la province pour aider vos communautés.

Avez-vous de la difficulté à avoir l'argent requis pour le transport de vos jeunes?

Mme Rachel Hunting: Je ne peux pas répondre pour la Commissaire scolaire Eastern Townships, mais je sais que le transport est une question toujours difficile dans les régions.

Dans notre région, les Cantons de l'Est, la population d'expression anglaise est très éparpillée sur un territoire qui est quand même de la taille de la Belgique. Vous trouverez des enfants et des adolescents qui doivent voyager entre une heure et demie et deux heures, entre la maison et l'école, chaque jour, et ce, deux fois par jour. Ils passent donc trois ou quatre heures dans l'autobus. C'est une réalité que j'ai vécue quand j'ai grandi. Je passais moins de temps dans l'autobus que mes confrères et mes collègues, selon l'endroit d'où ils venaient. C'est long et c'est toujours une question de fonds.

M. Jacques Gourde: Merci.

Ma prochaine question s'adresse à M. Rodgers.

Nous sommes tous très fiers des artistes qui, avec leur accent régional, nous proposent quelque chose de différent. Je pense que les Canadiens adorent entendre des artistes qui prennent le temps, dans leur art, de faire la promotion de leur coin de pays, de ce qu'ils sont, etc. Nous y gagnons tous.

Les programmes canadiens aident-ils ces artistes à faire la promotion de leur culture, et de la nôtre du même coup? Ces artistes viennent enrichir la culture canadienne. Nous aimons entendre des accents différents, par exemple un anglophone qui chante en français avec un accent anglophone régional. C'est vraiment intéressant.

Avez-vous des exemples à nous donner?

M. Guy Rodgers: Il n'y a pas vraiment de projet pour appuyer ce genre d'initiative. Certains artistes chantent en français pour aller chercher un public francophone. Je peux vous nommer deux ou trois anglophones qui parlent bien français et qui ont écrit des chansons en français pour rejoindre un public francophone. Il y en a d'autres, par exemple Susie Arioli, que vous connaissez probablement tous. Elle ne chante pas en français, mais dans ses spectacles, elle parle une sorte de « franglais » qui est très intéressant.

Personnellement, je trouve qu'on devrait promouvoir les oeuvres qui parlent de la réalité anglo-québécoise. Au cours des 10 dernières années, j'ai lu une centaine de romans. Ce sont souvent des lettres d'amour écrites à Montréal, par exemple, par des anglophones vivant dans certains quartiers et venant de certaines souches ethniques. Ce serait bien, si ces lettres pouvaient être lues hors Québec ou si elles

étaient traduites pour pouvoir être lues au Québec et susciter la discussion.

Nous avons contacté Vidéotron pour créer MYtv, pour accompagner MATv, justement pour qu'il y ait des échanges entre les deux communautés. Il faudrait produire des émissions en anglais sur les artistes, qu'elles soient doublées ou sous-titrées, afin de favoriser le dialogue. Nous avons tenu le même discours auprès de CBC/Radio-Canada, qui a un rôle de médiateur à jouer entre les deux communautés. Il y a beaucoup à faire et il n'y a pas énormément de subventions pour ce genre d'initiative.

• (0940)

Le président: Merci, monsieur Rodgers.

Monsieur Chisu, vous avez la parole.

[Traduction]

M. Cornéliu Chisu (Pickering—Scarborough-Est, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président. Merci aussi aux témoins pour leurs exposés.

L'exposé de l'ELAN est très optimiste. Celui de la Townshippers' Association est assez pessimiste. Je vais commencer par l'exposé optimiste.

Vous avez dit, dans votre exposé, que depuis 10 ans un nouvel élan est imprimé aux activités artistiques et culturelles des communautés anglophones du Québec. Quels facteurs, d'après vous, animent ce regain? Vos artistes partent, mais pas nécessairement aux États-Unis seulement, et ainsi de suite. Comment approchez-vous la nouvelle scène européenne? Je pense que c'est un important consommateur des arts canadiens, et depuis longtemps.

M. Guy Rodgers: Votre question est double. Répondons à la première partie.

Pourquoi y a-t-il tant d'artistes au Québec? C'est un peu un mystère. Nous commençons seulement à l'élucider. Il faut retourner dans les années 1970 et 1980, auxquelles nous avons fait allusion, pendant l'exode massif des anglophones du Québec, y compris de nombreux artistes, pour toutes sortes de raisons. Je me rappelle que, il y a 20 ans, l'union des écrivains du Québec ne reconnaissait pas l'existence de l'expression « Anglo-Québécois ». Un anglophone ne pouvait pas être Québécois. Il était Anglo-Canadien. Il y avait tout un discours sur qui était Québécois et qui ne l'était pas. Ce n'était pas un milieu accueillant pour les anglophones. Des études intéressantes ont été faites sur la question.

La culture francophone — et j'en aussi parlé, un peu plus tôt — apprécie les arts. Au Québec, dans certains secteurs comme le théâtre, le cinéma et le multimédia, elle était florissante. Elle attirait des amateurs de l'extérieur. Certains sont revenus plusieurs fois après Expo 67, mais un changement politico-social important a suivi le référendum de 1995. On voulait passer à autre chose. Ce déblocage a tout changé. Les gens ont commencé à venir, et ça fait boule de neige. Ils venaient en compagnie d'amis. Beaucoup de conditions économiques étaient réunies: des loyers modiques; la proximité des États-Unis et de l'Europe.

Ces gens, qui sont maintenant ici, ils n'ont pas été attirés par des programmes, des politiques ou à cause d'un organisme. Ils sont venus pour toutes sortes de raisons, personnelles et individuelles.

Maintenant, tous ces artistes qui sont là, nous essayons de les structurer, mais les organismes sont très petits. L'ELAN, par exemple, existe depuis 10 ans. Nous comptons deux employés. Nous n'avons pas la capacité de réfléchir à notre politique européenne. Ce à quoi la Townshippers' Association faisait allusion... Nous avons tous ces artistes, cette extraordinaire ressource naturelle. Tout le monde profitera énormément d'un investissement un peu plus important dans des organisations comme l'ELAN, la Quebec Writers' Federation et la Quebec Drama Federation, pour créer des politiques et des programmes qui permettront la survie économique des artistes et la création de marchés aux États-Unis et en Europe.

Je suis optimiste, mais c'est un optimisme fragile. Tout pourrait disparaître demain.

M. Cornéliu Chisu: Comment mesurez-vous la réussite? Par exemple, vous parlez d'un important développement des arts chez les anglophones et aussi les francophones... Comment mesurez-vous la réussite de votre organisme? Ces artistes qui réussissent... Probablement qu'il existe une étude économique. Ils reviennent dans la communauté, dans leur secteur et contribuent davantage au développement des arts.

M. Guy Rodgers: Nous avons deux grandes missions. La première est de relier les artistes à la communauté, et c'est là que notre travail dans le secteur de l'éducation et de la santé est important. Les artistes peuvent être extrêmement utiles aux communautés, en travaillant avec les jeunes qui sont menacés et en stimulant l'éducation. Il existe un lien entre l'art et la communauté dans lequel les jeunes jouent un rôle de trait d'union très important.

Nous voyons aussi que les artistes ont un rôle très important dans la création du dialogue social au Québec. Il fut une époque où tous les anglophones étaient des millionnaires habitant Westmount. Dans l'esprit de certains, c'est encore vrai. Au Québec, probablement plus de gens travaillent dans les arts que dans la banque, dans un rapport de 10 à 1.

Nous constatons que lorsque les artistes jouent un rôle de premier plan, le dialogue avec la communauté francophone est beaucoup plus fructueux. Il y a quelques années, la présidente du QCGN était Linda Leith, la fondatrice du festival Metropolis bleu. Parce qu'elle est artiste, écrivaine et traductrice, son rapport au gouvernement et à d'autres groupes francophones était beaucoup plus positif que celui d'une personne dont les antécédents auraient été dans les affaires. Je pense que les artistes ont pour rôle de développer la communauté et, aussi, à cause de la dualité linguistique, de créer des liens sociaux. C'est dans ces deux secteurs que mon optimisme est le plus solide.

Ce n'est pas exclusivement les arts. Je veux dire que les gens s'adonnent à leur art tout seul. C'est la contribution des arts à l'établissement de liens sociaux qui est vraiment positive.

• (0945)

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Chisu, allez-y, très rapidement.

M. Cornéliu Chisu: J'ai une très petite question de plus pour la Townshippers' Association.

Quelles sont les principales activités économiques des anglophones de l'Estrie? Que peut-on faire pour renverser la vapeur, disons le déclin, pour faire comme dans les arts? Que peut-on faire? Quel est votre avis là-dessus?

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Cutting.

M. Gerald Cutting: Vous avez précisément mis le doigt sur l'un des problèmes que nous avons essayé de résoudre.

En ce qui concerne une communauté rurale, on pourrait visiter certains endroits du Québec

[Français]

— en Gaspésie et sur la Côte-Nord —

[Traduction]

et y constater exactement le même type de problème. Les jeunes, qui sont de plus en plus instruits... La plupart des jeunes anglophones, ceux de moins de 35 ans, sont parfaitement bilingues. Mais, faute de débouchés, ils s'en vont dans de gros centres urbains. Pour prendre l'exemple des arts en Estrie, dès qu'on acquiert une certaine renommée, qu'on parvient à un certain niveau, on est naturellement attiré par une communauté plus importante où la couverture médiatique est plus grande. Nous devons créer des solutions personnalisées, et nous en avons essayé, pour les jeunes anglophones qui ont acquis les compétences nécessaires pour réussir dans leur propre communauté... Malheureusement, il n'y a pas de débouchés. L'industrie est partie.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Cutting.

Nous poursuivons avec M. Benskin. Je sais qu'il brûle de poser certaines questions.

M. Tyrone Benskin (Jeanne-Le Ber, NPD): J'en ai tellement, que je n'aurais pas assez d'une heure pour les poser toutes.

Revenons à la question de l'explosion de l'activité artistique chez les anglophones du Québec et sur son importance pour le développement économique de la communauté anglophone en général et leur présence au Québec. Je suis l'un de ces anglophones — j'ai toujours été montréalais — et j'ai consciemment choisi de ne pas quitter pour de bon Montréal ou le Canada, parce que je voulais contribuer à la vitalité de cette régénération. Vous avez dit que, un peu après le référendum de 1995, des gens ont commencé à revenir. Je pense qu'avant cela il y en avait, mais très peu.

J'ai toujours maintenu que la communauté anglophone du Québec est différente. Celle de l'Estrie, de Québec et de Montréal est différente de celle du Canada anglais. Je pense que ça ne peut pas être plus évident que dans la communauté artistique. Vous n'êtes pas obligé d'être d'accord avec moi, mais je pense que le retour ou la fidélité des anglophones au Québec proviennent de la passion et de la conscience identitaire que les Québécois francophones ont développées depuis les années 1970, avec Gilles Vigneault et tous les autres, et qu'il leur ont communiquées. Et j'en viens tout de suite au lien entre Vigneault et Cohen.

Cohen a réussi, parce qu'il était différent. Comme Vigneault, il était du genre troubadour, dont peut-être le seul exemplaire dans le monde anglophone de l'époque était Bob Dylan. Je pense que c'est cet aspect qu'il a cristallisé. Mais il y a une vitalité que la communauté anglophone a empruntée dans l'art de raconter du Québec et dans son courage d'essayer des moyens qui ne tentaient pas le reste du Canada. C'est ce à quoi certains se sont voués, professionnellement ou bénévolement, pour aider à construire cette communauté au Québec. Ne seriez-vous pas d'accord?

• (0950)

M. Guy Rodgers: Oui, je suis tout à fait d'accord avec vous. Il fut un temps où quelques personnes, comme vous, ont décidé de rester. Vous savez qu'à l'époque il y avait des centaines, peut-être des dizaines... Très peu d'artistes professionnels choisissaient de rester au Québec. Il s'est produit quelque chose en 1995. Les choses ont changé, c'est-à-dire que des gens sont venus au Québec pour la première fois. Leurs parents étaient partis dans les années 1960 et 1970, et eux ont décidé de revenir. De plus en plus d'étudiants choisissaient de rester. L'influence de la scène culturelle francophone était fantastique. Elle offrait quelque chose de différent.

Qu'est-ce qui a changé sur le plan culturel? À une certaine époque, ceux qui s'intégraient étaient vus comme des êtres à part. Je me souviens en avoir parlé il y a quelques années devant une grande assemblée d'artistes. Je leur racontais que j'avais travaillé dans le milieu de la production cinématographique francophone, et qu'à la fin de la journée, on s'assoit et j'écrivais des scénarios en anglais. L'équipe technique était francophone, et on prenait une bière parfois ensemble et je les entendais dire

[Français]

« maudit Anglais, ah, ah! ».

Je leur répondais: « Moi aussi, je suis anglais, et est-ce que je suis comme ça? »

Des voix: Ah, ah!

M. Guy Rodgers: Là ils me disaient: « Ben non, t'es pas un vrai! »

[Traduction]

À ce moment-là, il y avait quelques personnes comme ça qu'on voyait comme de drôles d'oiseaux. Aujourd'hui, par contre, il n'y a pas que les drôles d'oiseaux. Un virage s'est opéré; les gens s'intègrent et il y a un partenariat qui n'était pas nécessairement évident avant 1995. Il y a certainement là matière à développement.

M. Tyrone Benskin: Pour ce qui est du développement économique, nous parlions de la stabilité pour les deux groupes. De la manière dont je vois les choses, il y a presque trois niveaux.

Un financement de soutien stable permet de payer l'électricité, le téléphone et ces choses-là. Mon collègue en a parlé, mais je diviserais aussi en deux volets le financement axé davantage sur les projets. Il y aurait le financement des projets à long terme, autrement dit des projets pour lesquels on peut dresser un plan stratégique de trois à cinq ans et prévoir sa mise en oeuvre sur une période de cinq ans. Le financement est offert sur cinq ans, de façon à ce qu'il soit possible d'économiser de l'argent. Les achats et la planification pourraient s'appuyer là-dessus. L'autre volet serait le financement des projets à court terme. Cela s'adresserait aux projet d'intérêt s'échelonnant sur une année ou deux, par exemple un échange avec un groupe en provenance de l'Europe ou d'ailleurs.

Pensez-vous que cela pourrait permettre de stimuler les activités pour les deux groupes de la communauté anglophone qu'on souhaite encourager à rester en Outaouais, dans le Pontiac et les Cantons de

l'Est, et de produire des artistes qui restent au Québec et qui continuent à exercer leur art au Québec?

Mme Rachel Hunting: Cela contribuerait certainement à la stabilité et à la vitalité de la communauté, parce que cela nous éviterait de gratter les fonds de tiroir. Gerald a laissé entendre tout à l'heure qu'on passe l'année à se préparer à la prochaine lutte pour obtenir du financement. Je crois que cela aurait certainement un effet positif sur la planification à long terme de groupes comme les Townshippers' et l'ELAN.

Nous nous assurons de planifier de manière stratégique le financement de base de nos programmes, pour que nous puissions savoir où nous en serons dans cinq ans et comment nous comptons y arriver. Si nous étions en mesure de le faire aussi pour nos projets à long terme, ce serait certainement intéressant pour nous et bénéfique pour la communauté.

J'aimerais ajouter quelque chose en passant à propos des artistes des régions. Il est très important de comprendre que les artistes des régions comme les Cantons de l'Est sont surtout des artistes amateurs ou des artistes émergents. On ne parle pas d'Arcade Fire. Ils n'obtiennent pas le même succès et ne sont pas aussi connus du public, et ne bénéficient donc pas du même soutien. Les programmes et les avenues dont ces artistes émergents ont besoin sont bien différents de ce que recherchent les artistes plus connus et plus populaires de Montréal.

• (0955)

M. Tyrone Benskin: Vous avez absolument raison.

Quand j'étais un artiste émergent, un des excellents employeurs de l'époque était le Théâtre Piggery, à North Hatley, de même que le Théâtre Knowlton. Le théâtre était un pouponnière pour les artistes émergents, en plus d'offrir un service communautaire et de générer des revenus touristiques. Les gens payaient pour aller au théâtre. Ils organisaient leurs vacances en fonction d'un passage à Knowlton et à North Hatley. Il y avait d'excellents restaurants dans la région, de beaux paysages, des hôtels et j'en passe. Alors je comprends.

À ce sujet, mon collègue d'en face vous a demandé à quoi vous mesuriez le succès. Je sais que pour un artiste, être en mesure de pratiquer son art, qu'il soit payé ou pas, c'est cela avoir du succès. Pouvoir dire qu'ils jouent dans une pièce ou dans un film indépendant, c'est un signe de succès pour les artistes.

Je ne veux pas qu'on pense que les artistes émergents n'ont pas de succès parce qu'ils ne sont pas aussi connus qu'Arcade Fire...

Mme Rachel Hunting: Exactement.

M. Tyrone Benskin: ...mais je vous assure que si vous leur posez la question, la plupart d'entre eux vous diront qu'ils ont pris part à un projet au cours du dernier mois...

Mme Rachel Hunting: Exactement.

M. Tyrone Benskin: ...et pour eux, c'est un gage de réussite.

C'est là que vous intervenez. Si l'énergie qui émane d'organisations comme l'ELAN peut se rendre à ceux qui ont des dispositions pour l'art dans les Cantons de l'Est, ou en Gaspésie, et permettre la mise en place de l'infrastructure nécessaire pour les théâtres communautaires et d'autres types de prestation, des festivals et ainsi de suite, cela pourrait devenir une attraction touristique. Il y a la saison du homard aux Îles-de-la-Madeleine. Présenter un bon concert pendant la saison du homard, ou peu importe l'événement, cela pourrait être un moteur économique pour vous, à mon avis.

Mme Rachel Hunting: Oui.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Benskin.

Monsieur Daniel.

M. Joe Daniel (Don Valley-Est, PCC): Je remercie les témoins d'être ici.

Afin de bien comprendre, j'aimerais revenir sur le financement que chacune de vos organisations a reçu année après année. On pourrait commencer avec vous, madame Hunting.

Mme Rachel Hunting: Le financement total ou pour chaque secteur?

M. Joe Daniel: Oui.

Mme Rachel Hunting: De mémoire — c'est la saison des vérifications —, nous sommes à environ 609 000 \$ pour les programmes qu'a offerts la Townshippers' Association l'an dernier.

M. Serge Kaptegain: Nous ne recevons pas d'argent du gouvernement.

M. Joe Daniel: C'est excellent.

[Français]

M. Serge Kaptegain: L'an passé, nous avons quand même reçu jusqu'à 60 000 \$ d'*United Way*. Sinon, ce sont les autres réfugiés qui travaillent maintenant qui font des contributions à l'organisation.

[Traduction]

M. Joe Daniel: Merveilleux. D'accord.

M. Guy Rodgers: Le ministère du Patrimoine canadien nous verse des fonds de fonctionnement de l'ordre de 95 000 \$ depuis quelques années.

M. Joe Daniel: Est-ce par année?

M. Guy Rodgers: Oui, par année. Nous avons eu une augmentation cette année, ce qui nous a aidés, mais c'est à cela que ressemble notre budget de fonctionnement, auquel s'ajoute le financement des projets.

Nous n'avons pas eu beaucoup de chance avec le Québec, pour des raisons qui sont à la fois techniques et sociologiques.

Nous ne sommes pas admissibles aux programmes de financement de fonctionnement du Conseil des arts du Canada, parce que notre organisation est multidisciplinaire, et le conseil privilégie le financement de projets précis dans certaines disciplines. L'ELAN s'accommode d'un budget assez modeste depuis une dizaine d'années, et il a réussi à faire de grandes choses.

Mme Rachel Hunting: Nous recevons 228 000 \$ par année de Patrimoine canadien; les 609 000 \$ ne proviennent pas tous de Patrimoine canadien, alors...

M. Joe Daniel: ...mais vous avez d'autres organisations...

Mme Rachel Hunting: D'autres sources de financement s'ajoutent à cela.

M. Joe Daniel: Merci.

J'aimerais qu'on parle du taux de décrochage. Il me paraît exceptionnellement élevé. Nous avons vu des chiffres semblables dans certaines régions du Nouveau-Brunswick, et c'est généralement parce que les emplois offerts n'exigent pas nécessairement d'études.

Est-ce le cas pour votre industrie dans les Cantons de l'Est?

• (1000)

M. Gerald Cutting: Impossible de répondre simplement à cette question. Il y a entre autres le fait qu'arrivés à 16 ans, les jeunes n'en peuvent plus de faire parfois trois ou quatre heures d'autobus par jour. On y a fait allusion plus tôt concernant la question du transport. Quand ils partent de la maison, ils sont fatigués; quand ils arrivent à la maison, ils sont encore fatigués. Pour eux, aller à l'école signifie en fait d'être exclus de bon nombre des activités parascolaires qui permettent de nouer les amitiés qui donnent de la stabilité à une communauté.

Un autre facteur qui y est pour beaucoup est que lorsque les écoles régionales ont été établies, on a fermé les écoles secondaires de bien des collectivités, et les élèves étaient transportés en autobus. Cela a été un échec sur un front important, et pas celui de l'éducation, car on offrait ainsi beaucoup plus de choix. Mais cela a aussi déraciné les jeunes de leur communauté, de leur petite ville ou de leur ferme. Ils avaient essentiellement l'impression d'être dans un entre-deux. Dès qu'ils atteignent l'âge de 16 ans, ils pensent trouver le paradis quelque part. Il est à l'ouest, c'est grand et a beaucoup plus à offrir.

Il y a 100 ans, il y avait beaucoup d'emplois qui ne nécessitaient pas de formation spécialisée. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, alors les jeunes décrochent.

M. Joe Daniel: Quelqu'un d'autre a des commentaires à formuler?

Monsieur MacGibbon.

M. Peter MacGibbon: Pour ce qui est d'encourager les jeunes artistes à rester — Guy en a déjà parlé —, beaucoup d'activités artistiques et culturelles sont offertes pour les inciter à s'engager auprès de leur communauté.

Notre organisation, que je représente au Théâtre Wakefield, est un groupe de coordination. Nous dirigeons des programmes à l'intention des jeunes. Nous offrons un camp d'été en cinéma pour les jeunes, et il affiche complet chaque année. Les diplômés — parce qu'ils reviennent année après année — ont par la suite figuré dans certaines de nos grandes productions. Ils font ensuite des stages en réalisation, et des choses de ce genre. Certains poursuivent leur carrière dans le domaine artistique au Québec.

M. Joe Daniel: Cela fait certainement partie de ce que j'appelle les arts traditionnels. Est-ce que l'évolution technologique que nous avons connu au cours des dix dernières années a eu une influence sur la communauté artistique de la minorité anglophone au Québec?

M. Guy Rodgers: On pourrait en parler pendant une heure ou deux. La révolution numérique — le transfert du produit sur Internet, le contenu gratuit, la musique gratuite — a eu un effet dévastateur sur les revenus de bien des artistes, et pas seulement les artistes anglophones.

Les jeunes sont habitués à avoir du contenu gratuit ou bon marché. Nous avons formé une génération qui ne veut pas vraiment payer pour les arts et la culture. Ils aiment ça, ils en consomment, mais ils ne veulent pas payer le prix. Toutes les disciplines artistiques qui peuvent être distribuées sur Internet — livres, disques, films — en souffrent. Comment rendre le contenu disponible et gratuit, tout en veillant à ce que les créateurs soient rémunérés équitablement pour ce qui leur appartient? Nous n'avons pas trouvé la réponse.

M. Joe Daniel: Est-ce que cela a par contre permis à bien des gens de créer des films avec un simple téléphone cellulaire, par exemple? Est-ce que les arts et la culture ont pu gagner du terrain de cette façon?

M. Guy Rodgers: Les coûts de production ont effectivement chuté. Jadis, il fallait louer un studio grand comme ça et payer 10 000 \$ par jour pour avoir de la musique de qualité, et aujourd'hui vous pouvez arriver au même résultat en enregistrant de la musique dans votre salle de bain avec votre ordinateur. Après avoir créé de la musique ou un film, il est difficile de distribuer son produit et d'en tirer des profits. Quiconque a de la créativité peut produire quelque chose de qualité à bon prix.

M. Joe Daniel: Justement, qu'entend-t-on par « économie créative »? Y a-t-il une économie créative au sein de la communauté anglophone au Québec? Fait-elle le poids par rapport à celle de la francophonie?

M. Guy Rodgers: Eh bien, il y a deux façons de répondre à votre question. Le QUESCEN, le Quebec English-Speaking Communities Research Network, a mené une étude il y a trois ans sur l'économie sociale et son application au Québec anglais, et cela renvoie à des facteurs comme le tourisme et la manière de monétiser les activités artistiques. La CEDEC, la Community Economic Development and Employability Corporation, procède actuellement à une étude sur le tourisme et ses retombées économiques. Nous avons entrepris de cerner les besoins à cet égard.

En gros, l'économie créative, comme on la définit depuis une dizaine d'années, consiste à réunir des gens qui créent des oeuvres artistiques spontanément et un milieu de vie attrayant. Une ville qui a une classe créative va attirer d'autres industries et des gens créatifs. Comme nous vivons dans une ère post-industrielle, une ville qui arrive à attirer des gens créatifs stimule ainsi son économie et crée de l'emploi. Au Canada, il n'y a pas meilleur endroit que le Québec pour cela, et parce qu'encore bien des gens parlent anglais en Amérique du Nord, il est important d'avoir une communauté artistique anglophone au Québec.

• (1005)

Le président: Merci beaucoup.

La parole est à M. Godin.

[Français]

M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD): Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Bienvenue à vous tous. Ce n'est pas notre première rencontre. Le comité est heureux de vous recevoir de nouveau.

Au Québec, je crois qu'environ 85 % des anglophones parlent français. Est-ce à peu près cela?

M. Guy Rodgers: Dans l'ensemble, c'est 85 %. Chez les jeunes, les moins de 40 ans, c'est entre 90 et 92 %.

Un fait intéressant à noter est que la moitié des anglophones du Québec sont en couple avec des francophones. C'est un fait vérifié et c'est extraordinaire. C'est peut-être une stratégie de survie, mais je ne connais pas d'autre minorité dans le monde qui a des liens aussi serrés avec la majorité.

M. Yvon Godin: Si je vous pose la question, c'est que c'est semblable chez nous, au Nouveau-Brunswick. Un aspect positif à faire partie d'une minorité est qu'on apprend les deux langues. On n'a pas le choix. Vous savez comment on se sent, car vous vivez la même chose. Vous faites partie d'une minorité. Vous devez trimer dur

pour survivre. Nous avons cela en commun. Les gens de la péninsule acadienne au Nouveau-Brunswick ne l'ont pas facile.

Bien des juges issus de nos deux groupes sont sans doute bilingues.

M. Guy Rodgers: Nous devrions échanger davantage, absolument.

[Français]

M. Yvon Godin: En ce qui a trait aux réfugiés, Mme St-Denis disait qu'on allait les chercher pour les installer dans les régions. Je pense qu'il s'agit peut-être d'une erreur. Je ne pense pas que le gouvernement visait les réfugiés mais plutôt les immigrants. Il faut qu'il y ait des programmes pour faire travailler les réfugiés. Mais je pense que la cible est vraiment les immigrants.

À Moncton, par exemple, notre but est d'accueillir des immigrants francophones dans notre région pour s'assurer que la population francophone soit viable. Convenez-vous de cela?

M. Serge Kaptegaine: Oui, ce que vous dites est vrai. Il faut noter aussi que, lorsque le Canada accepte quelqu'un de l'extérieur, un réfugié, il a le statut d'immigrant. C'est juste son expérience en tant que réfugié qui n'est pas là, mais il est considéré comme immigrant.

Il faut donc insister sur ces points, afin qu'ils puissent s'intégrer facilement. Un réfugié a connu des problèmes dans le passé. Si on ne considère pas cette réalité et si on n'éduque pas cette personne, elle va se perdre.

M. Yvon Godin: Je suis entièrement d'accord avec vous.

[Traduction]

Monsieur MacGibbon.

M. Peter MacGibbon: Oui.

M. Yvon Godin: Mon autre question porte sur les compressions à la CBC/Radio-Canada. Est-ce que cela touche la minorité au Québec, par exemple? Vous parlez des arts et de la culture, et tout. Pour la CBC, notamment... Comment passer à la télévision nationale si cela doit se faire à Montréal? Si tout le domaine des arts se joue exclusivement à Montréal, comment les gens de

[Français]

Rivière-au-Renard peuvent vous voir?

[Traduction]

Comment ces compressions vous touchent-elles? Est-ce qu'elles touchent les anglophones du Québec?

• (1010)

M. Guy Rodgers: Leurs effets sont incalculables. Si l'on prend la télévision, la CBC s'est fait imposer des conditions de permis l'an dernier, qui l'oblige à créer plus de contenu local avec des producteurs locaux. Tout cela pourrait être compromis. Il y a la question de la production, qui est importante. Il y a aussi toute la promotion des talents locaux à la radio.

Il y a une grande chaîne rock à Montréal, CHOM, qui a été une pionnière dans le domaine de la radio. Elle diffuse du rock and roll. Elle fait jouer de la musique des années 1960 et 1970. Ses directeurs se sont rendu compte il y a deux ans seulement qu'il y a maintenant de la musique produite à Montréal.

La CBC s'en est rendu compte il y a des dizaines d'années. La CBC appuie fidèlement les artistes depuis longtemps. Elle a tout un site Web consacré à la musique canadienne. La CBC est le plus grand défenseur des arts, bien plus que les chaînes de radio ou de télévision commerciales. Je vais laisser les Townshippers' et Peter vous parler de l'apport de la CBC aux régions. Dès qu'on sort de Montréal, il n'y a pas tellement d'options. La CBC assure un lien vital entre les régions et le reste du Québec, le reste du Canada.

M. Peter MacGibbon: J'ajoute que ces compressions vont vraiment faire mal. Elles font déjà mal. À la dernière réunion de notre conseil d'administration, cette semaine, notre trésorier, qui est un musicien professionnel...

Le président: Je suis désolé, monsieur MacGibbon.

Madame Bateman.

Mme Joyce Bateman: Monsieur le président, j'invoque le Règlement. Malgré tout le respect que je dois à mes collègues et à nos témoins, les compressions dont on parle ici n'existent pas. La réalité, c'est...

M. Yvon Godin: Ce n'est pas un rappel au Règlement.

Le président: Un instant. Laissez Mme Bateman dire ce qu'elle a à dire.

Mme Joyce Bateman: Merci, monsieur le président.

[Français]

Il est très important que nous prenions conscience que le marché a changé.

[Traduction]

Les revenus de publicité de la CBC ont diminué parce qu'elle n'a pas autant de téléspectateurs qu'avant. Tout est là. Il n'y a pas eu de compressions gouvernementales.

Le président: Merci, madame Bateman.

Ce n'est pas un rappel au Règlement. C'est un élément de discussion.

Monsieur MacGibbon, vous avez la parole.

M. Peter MacGibbon: J'allais simplement dire qu'il a été question, à notre dernière réunion du conseil d'administration, du fait que la CBC allait graduellement arrêter tout enregistrement de concerts de musique, qu'elle n'enregistrerait plus de spectacles de musique du tout d'ici une certaine date. J'oublie la date exacte, mais elle va arriver assez vite. Les enregistrements de spectacles par la CBC sont un outil essentiel de la promotion des arts et de la musique à l'échelle du Canada. Tout le milieu va ressentir le choc du changement qui s'opère à la CBC, que l'on considère qu'il s'agit de compressions ou d'autres choses.

M. Yvon Godin: Vous avez entendu ce qu'a dit une représentante du gouvernement, Mme Bateman. Non, les compressions effectuées l'an dernier par le gouvernement à hauteur de 115 millions de dollars dans le budget de la CBC/Radio-Canada ont fait mal à la CBC/Radio-Canada. Le fait de ne plus indexer son budget pour les salaires et les dépenses représente de l'argent. Cette non-indexation équivaut à des compressions. C'est très clair. Le président de la société est venu dire au comité la semaine dernière qu'il n'y avait plus d'indexation. Elle ressent maintenant les effets des 115 millions de dollars retranchés du budget l'an dernier sur une base de trois ans. Il n'y a pas que la publicité, il y a tout ce qui l'entoure.

Pour revenir à la région que vous représentez, il n'y a pas que les environs de Montréal. Est-ce que le signal se rend jusqu'à Rivière-au-Renard?

Mme Rachel Hunting: Il va...

M. Yvon Godin: Les anglophones disent « Fox River ».

M. Gerald Cutting: Le territoire est tellement vaste que l'un des plus grands problèmes, c'est qu'il peut y avoir un petit groupe d'anglophones qui aimeraient participer à une activité et qui se trouveraient près de Philipsburg, à l'un des extrêmes, puis il peut y avoir un autre groupe. Lorsqu'on se demande comment créer de la vitalité, la communication devient extrêmement importante. Si l'on prend l'importance de la radio...

M. Yvon Godin: Que proposez-vous, alors?

• (1015)

M. Gerald Cutting: Compte tenu de notre géographie, nous devons nous tourner vers la technologie. Nous pouvons avoir une conversation. Vous pouvez être en ville, à une extrémité de la région, pendant que je me trouve à l'autre bout; grâce à la vidéoconférence, à Skype et à d'autres appareils électroniques, nous pouvons créer d'autres moyens de communication.

Nous allons devoir envisager d'utiliser les outils disponibles et de nous doter de structures et de programmes pour pouvoir échanger nos idées, nos présentations artistiques et participer au dialogue qui va nous rapprocher dans le monde des idées.

M. Yvon Godin: Proposez-vous que le gouvernement unisse ses efforts à ceux de votre organisation pour créer ce réseau? Vous avez une idée, mais que vous manque-t-il pour la réaliser?

Mme Rachel Hunting: Il manque d'infrastructure dans les régions.

Le président: Merci, monsieur Godin.

Mme Rachel Hunting: Il reste des endroits dans les Cantons de l'Est où les gens n'ont pas accès à Internet de la maison. Ils ont besoin d'un système de satellite 3G, un système très coûteux et peu fiable, faute de quoi ils n'ont simplement pas accès à Internet et à la technologie de leur domicile. Cela pourrait aussi créer de l'emploi pour les gens qui vivent en région isolée, leur donner accès à des programmes de formation à distance et à la vidéoconférence. Les avantages ne se limiteraient pas aux arts et à la culture. L'infrastructure est très importante.

Le président: D'accord.

Nous remercions tous nos témoins de leur témoignage.

Nous allons nous arrêter cinq minutes, afin de nous préparer à la deuxième partie de l'ordre du jour.

• _____ (Pause) _____

•

• (1020)

[Français]

Le président: Nous reprenons la réunion du Comité permanent des langues officielles.

Les travaux du comité sont à l'ordre du jour de la deuxième partie de notre réunion. Nous devons examiner deux motions.

Monsieur Godin, vous m'avez demandé de vous donner la parole. Voulez-vous présenter votre première motion?

M. Yvon Godin: Merci, monsieur le président.

Ma première motion est la suivante:

Que le comité invite la ministre du Patrimoine canadien avant le 12 juin 2014 pour qu'elle puisse expliquer le retard du versement des subventions aux organismes qui oeuvrent dans le domaine des langues officielles.

La raison pour laquelle je demande que le comité invite la ministre est simple. Quand la ministre est venue la dernière fois, elle a déclaré qu'elle était très heureuse de venir à notre comité. Elle est la ministre responsable des langues officielles. Cette semaine, je l'ai vue se lever à la Chambre et dire qu'on pouvait l'inviter aux comités parce qu'elle aimait y venir.

Je pense que la ministre doit venir à notre comité parce que les témoins qu'on a entendus jusqu'ici et les personnes qui téléphonent à nos bureaux nous disent que les versements des subventions pour les organismes sont en retard. On est déjà rendu au milieu du mois de mai.

Monsieur le président, le problème est que les organismes ne peuvent pas faire leurs activités estivales si les versements arrivent trop tard.

Monsieur le président, ce n'est pas votre premier jour au Comité permanent des langues officielles. Vous vous rappelez donc certainement que des organismes nous ont dit qu'ils étaient obligés d'utiliser leur carte de crédit pour maintenir des employés en poste ou pour payer des dépenses de l'organisme. On ne veut plus que ça arrive.

Je me rappelle qu'à l'époque où James Moore était ministre du Patrimoine, il nous avait dit que cela allait cesser. Il a dit que le ministère allait prendre les demandes au cours de l'année précédente pour les traiter au début du printemps. Une fois de plus, on entend dire qu'il y a encore des retards de paiements. Peut-être que le gouvernement a de bonnes raisons, mais on voudrait au moins les entendre. On voudrait pouvoir questionner la ministre, voir ce qui se passe et évaluer ce qu'on pourrait faire pour aider ces organismes.

Patrimoine Canadien, par l'entremise de la Feuille de route pour les langues officielles du Canada, a des responsabilités envers les communautés. La Feuille de route pour les langues officielles du Canada est un mécanisme que le gouvernement a mis en place pour être en mesure d'octroyer les fonds. En vertu de la partie VII de la Loi sur les langues officielles, le gouvernement doit faire la promotion des langues officielles et des minorités dans le pays. Tous ces organismes existent.

Je ne pensais pas que cette année encore on verrait des paiements en retard. Peut-être qu'elle va nous dire qu'ils ne le sont pas. J'ai hâte de l'entendre. D'après ce qu'on a entendu jusqu'à présent, on dirait que les employés du ministère du Patrimoine canadien ne communiquent pas avec les organismes pour leur dire où ils en sont et pour les rassurer.

Bref, monsieur le président, c'est une des raisons pour lesquelles je souhaite que le côté gouvernemental vote de notre côté. Je ne sais pas si on sera à huis clos ou non. C'est certain que si on sort d'ici après un huis clos, ce ne sera sûrement pas parce qu'ils auront voté en faveur la motion. Ce serait regrettable, encore une fois.

Je demande donc que la ministre du Patrimoine canadien vienne ici avant le 12 juin pour venir nous expliquer ça et pour qu'on puisse la questionner. Il s'agit de sa responsabilité et du comité dont elle est responsable

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Godin.

Monsieur Gourde, vous avez la parole.

M. Jacques Gourde: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je pense que les questions de mon collègue sont tout à fait légitimes. Je l'invite à aller voir la ministre qui va comparaitre au Comité permanent du patrimoine canadien dans 35 minutes, au 1 Wellington.

Je pense que votre parti ou vous-même, si vous voulez vous y rendre, vous pouvez lui poser toutes les questions qui vous viennent à l'esprit au sujet de tout ce que vous voulez savoir. Ça ne peut pas être plus rapide que dans 35 minutes.

Nous allons voter contre cette motion aujourd'hui, cela va de soi, parce que la ministre comparait devant le Comité permanent du patrimoine canadien. Vous pouvez lui poser toutes les questions que vous voulez. Vous n'aurez aucun problème à lui poser des questions.

Le président: Merci, monsieur Gourde.

Madame St-Denis, vous avez la parole.

Mme Lise St-Denis: Je ne comprends pas très bien que vous disiez que n'importe qui ici peut aller au Comité permanent du patrimoine canadien pour poser des questions.

Ici, je suis toute seule à poser des questions et eux ils posent des questions à tour de rôle. Il y a des membres au Comité permanent du patrimoine canadien. Ils ne céderont pas leur place à M. Godin. Je trouve que ça ne justifie pas qu'on rejette le fait que M. Godin demande qu'elle vienne nous rencontrer ici.

•(1025)

Le président: Merci.

Monsieur Nicholls, vous avez la parole.

[Traduction]

M. Jamie Nicholls: Merci.

Je trouve simplement le manque de transparence de M. Gourde regrettable, monsieur le président.

Je siége ici depuis trois ans. M. Gourde est ici depuis plus longtemps que moi, si je ne me trompe pas, et il sait comment le comité fonctionne. Il sait que nous avons des tours de parole. Il sait qu'il y a des membres permanents au comité.

C'est un problème à régler. Il sait comment le comité fonctionne. Quand on discute de 10 enjeux différents, on ne peut pas avoir de discussion en profondeur sur les 10. On peut en avoir sur un ou deux.

C'est véritablement un problème que nous devons régler. Je vois Mme Bateman arborer un petit sourire narquois, l'air de dire que ce n'est pas important, mais il est regrettable que nous ne puissions pas faire venir la ministre ici pour l'interroger sur un sujet que beaucoup de témoins participant à cette étude économique décrivent comme un problème: ils ne se font pas payer, et l'instabilité du financement a une incidence sur leurs activités.

Je ne trouve pas réaliste la proposition de M. Gourde de nous ruer au 1, rue Wellington, pour poser des questions en comité. Il sait très bien que ce n'est pas réaliste. Il sait très bien que c'est de la pure fabulation, mais il continue d'insister.

Je trouve cela regrettable, parce que nous avons besoin de comprendre pourquoi cela s'est passé. La meilleure solution serait d'aviser la ministre deux semaines à l'avance pour lui demander de bien vouloir venir nous expliquer pourquoi il en est ainsi et comment nous pouvons remédier à la situation.

Le président: Merci, monsieur Nicholls.

Monsieur Godin.

[Français]

M. Yvon Godin: Monsieur le président, j'ai vraiment de la difficulté à comprendre pourquoi M. Gourde présente les choses ainsi. Il nous dit que si nous voulons poser des questions à la ministre, nous pouvons nous rendre dans l'autre salle où siège le Comité permanent du patrimoine canadien et que nous avons 45 minutes pour le faire. Allô? Le comité du patrimoine n'est pas le comité des langues officielles, même si la ministre est responsable des deux comités.

C'est le comité du patrimoine qui a fait l'étude sur le 150^e anniversaire. J'aurais pu dire à M. Gourde d'aller dans l'autre salle au lieu de nous ennuyer avec ça. Notre comité s'est aussi penché sur ce sujet. L'argument de M. Gourde a été que les deux comités étaient différents et que notre comité était indépendant. On nous a fait étudier cette question pendant des mois et de mois, qui était aussi à l'étude par le comité du patrimoine. Pourtant, c'est le même gouvernement.

Je suis ici depuis 1997 et je n'ai jamais vu ça. Il n'est jamais arrivé qu'un ministre responsable des langues officielles vienne témoigner que pendant une heure seulement, et non deux. Le gouvernement utilise sa majorité pour faire en sorte que la ministre ne témoigne devant notre comité que pendant une heure. Nous ne pouvons même pas poser les questions à la ministre comme nous voudrions les lui poser.

Comme on pense que la ministre n'aime pas témoigner devant le comité du patrimoine, l'heure consacrée au comité du patrimoine pourrait être divisée en deux: une demi-heure au comité du patrimoine et une demi-heure au comité des langues officielles. Tant qu'à faire, qu'on invite la ministre pour 15 minutes.

Elle n'aime pas se présenter devant un comité. Le gouvernement conservateur n'aime pas le Parlement. Le gouvernement conservateur n'aime pas qu'il y ait de la transparence aux comités. Il ne veut pas que les membres des comités posent des questions. Je trouve honteux que la ministre responsable des Langues officielles ne se présente pas devant le Comité permanent des langues officielles pour parler de programmes liés aux communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Le comité du patrimoine discute d'arts, de culture, etc., mais à notre comité, nous discutons précisément des communautés minoritaires du pays. Des organismes qui ont besoin des programmes gouvernementaux sont venus nous dire qu'il y avait des retards dans le versement des subventions. C'est le même gouvernement qui a suggéré l'étude que nous sommes en train de faire. Des témoins de partout au pays nous ont dit qu'ils n'avaient pas reçu d'argent du gouvernement et qu'il y avait des retards.

Maintenant, M. Gourde vient nous dire de traverser la Chambre et d'aller poser nos questions ailleurs. Je me demande bien ce que nous faisons ici. Je sais qu'ils ne veulent pas de nous ici, mais nous y sommes. En tant que parlementaires, nous avons la responsabilité de poser des questions à la ministre qui, elle, a la responsabilité de se présenter devant nous. Il faudrait qu'elle témoigne non pas pendant une heure, mais pendant deux heures. Nous lui poserions nos

questions et après, ce serait fini. S'il n'en est pas ainsi, c'est peut-être parce que le gouvernement a des choses à cacher.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Godin.

Monsieur Gourde, vous avez la parole.

M. Jacques Gourde: J'aimerais répondre à M. Godin.

M. Godin a déjà participé à d'autres réunions de comité pour poser des questions à d'autres ministres. Il se fait un plaisir d'assister à d'autres comités. Les membres des comités d'un parti font des arrangements entre eux. Ils peuvent souffler des questions ou prendre la place d'un autre membre de comité. Cela a toujours été de bon aloi de le faire. C'est une procédure qui existe depuis longtemps.

Ce matin, il y a une réunion de comité de la procédure qui sera très intéressante. Votre chef y expliquera de quelle façon il a pris l'argent de la Chambre des communes pour faire du travail partisan. C'est une réunion que les Canadiens vont adorer écouter ce matin. Ce sera très intéressant de l'entendre expliquer de quelle façon la somme de 3 millions de dollars a été dépensée. J'irai peut-être même faire un tour à cette réunion pour entendre ses explications.

• (1030)

Le président: Monsieur Godin, la parole est à vous.

M. Yvon Godin: Mon chef participera à un comité aujourd'hui pour montrer la transparence du NPD. On ne peut pas dire de lui qu'il n'aime pas le Parlement et les parlementaires. Il est sur le terrain, en train de travailler avec les gens et aider les députés dans leur travail à Ottawa. Je vais être fier de Thomas Mulcair, aujourd'hui, qui sera présent au comité, là où il a été convoqué pour aller témoigner durant deux heures. Il n'a pas fait comme vous; il n'a pas refusé, il a accepté et il a hâte de se présenter devant le comité, devant les libéraux et les conservateurs. Il ne s'est pas caché. Il a lui-même affirmé qu'il allait y aller et qu'il avait hâte d'aller expliquer tout le travail que nous avons accompli.

Au cas où M. Gourde ne le saurait pas, monsieur le président, on est tous payés par le Parlement. Tout notre travail est fait pour le Parlement et j'ai hâte que notre chef se présente aujourd'hui. Il n'aura pas honte d'y aller, il n'a pas refusé et il n'est pas allé se cacher, comme vous, qui essayez de cacher votre ministre.

Je suis très fier de mon chef.

[Traduction]

Le président: D'accord, je vous remercie.

Y a-t-il quelqu'un d'autre qui veut débattre de la motion à l'étude?

Personne. Je vais donc demander le vote.

M. Jamie Nicholls: Est-ce que nous pouvons voter par appel nominal?

Le président: Quelqu'un demande le vote par appel nominal.

(La motion est rejetée par 5 voix contre 4.)

Monsieur Gourde.

[Français]

M. Jacques Gourde: Pouvons-nous passer à huis clos, monsieur le président?

[Traduction]

Le président: Très bien, je vais donc redonner la parole à la greffière afin qu'elle tienne un vote par appel nominal sur la motion dont est saisi le comité.

(La motion est adoptée par 5 voix contre 4.)

[*Les délibérations se poursuivent à huis clos.*]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>